

Nombre de conseillers

-en exercice 9
-présents 5
-votants 5
-absents 4
-exclus 0

Envoyé en préfecture le 06/03/2020

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le 06/03/20

ID : 070-217001064-20200228-2020005B-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES

MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT

Séance du 28/02/2020

L'an deux mille vingt le 28 février à 18 heures 00

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Le Maire DUCHET Christel.

Date de convocation :

24/02/2020

Date d'affichage :

06/03/2020

PRESENTS : DUCHET C, HECHT C, SAUTER C, VAN ARKEL A, PETRIGNET S

ABSENTS EXCUSES: GUYOT F, PISTINER I

ABSENTS NON EXCUSES: PERRIN H, BOULET JP

Mme HECHT Chantal a été nommée secrétaire

Le Conseil Municipal, réuni sous la Présidence de Madame DUCHET Christel :

Après s'être fait présenter le compte de gestion assainissement de l'exercice 2019

et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur Municipal, accompagné des états de développements des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant :

- sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- sur l'exécution du budget de l'exercice 2019, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Le conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion de l'exercice 2019 du budget assainissement.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Sceau de la Mairie
Le Maire



Pour extrait conforme :

Nombre de conseillers	
-en exercice	9
-présents	5
-votants	5
-absents	4
-exclus	0

Date de convocation :
24/02/2020
Date d'affichage :
06/03/2020

OBJET :
Vote compte de
gestion 2019
Commune

Envoyé en préfecture le 06/03/2020

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le 06/03/20

Besler
Leclercq

EXTRAIT DU REGISTRE DES

ID : 070-217001064-20200228-2020008-DE

MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT

Séance du 28/02/2020

L'an deux mille vingt le 28 février à 18 heures 00

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Le Maire DUCHET Christel.

PRESENTS : DUCHET C, HECHT C, SAUTER C, VAN ARKEL A, PETRIGNET S

ABSENTS EXCUSES : PISTINER I, GUYOT F,

ABSENTS NON EXCUSES: PERRIN H, BOULET JP

Mme HECHT Chantal a été nommée secrétaire

Le Conseil Municipal, réuni sous la Présidence de Madame DUCHET Christel :

Après s'être fait présenter le compte de gestion commune de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur Municipal, accompagné des états de développements des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant :

- sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- sur l'exécution du budget de l'exercice 2019, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Le conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion de l'exercice 2019 du budget commune.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Sceau de la Mairie
Le Maire

Pour extrait conforme :

Nombre de conseillers

-en exercice 9
-présents 5
-votants 4
-absents 4
-exclus 0

Envoyé en préfecture le 06/03/2020

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le 06/03/20



EXTRAIT DU REGISTRE DES

ID : 070-217001064-20200228-2020007-DE

MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT

Séance du 28/02/2020

L'an deux mille vingt le 28 février à 18 heures 00

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Le Maire DUCHET Christel.

Date de convocation :

24/02/2020

Date d'affichage :

06/03/2020

PRESENTS : DUCHET C, HECHT C, SAUTER C, VAN ARKEL A, PETRIGNET S

**ABSENTS EXCUSES: PISTINER I, GUYOT F,
ABSENTS NON EXCUSES: PERRIN H, BOULET JP**

Mme HECHT Chantal a été nommée secrétaire

VOTE COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNAL 2019

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, vote le compte administratif de la commune pour l'année 2019 comme suit :

Voté avec : 4 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention
Madame Le Maire ne vote pas le compte administratif

VOTE COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT 2019

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, vote le compte administratif assainissement pour l'année 2019 comme suit :

Voté avec : 4 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention
Madame Le Maire ne vote pas le compte administratif

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Sceau de la Mairie
Le Maire

Pour extrait conforme :



70106
Code INSEE

BUFFIGNECOURT
Commune

Envoyé en préfecture le 06/03/2020

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le 06/03/20

ID : 070-217001064-20200228-2020008-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2019

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de , Maire.

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 162 369.84 €
- un déficit de fonctionnement de : 0.00 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice : 9
Nombre de membres présents : 5
Nombre de suffrages exprimés : 5
VOTES : Contre 0 Pour 5

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
A Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	21 249.22 €
B Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	141 120.62 €
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	162 369.84 €
D Solde d'exécution d'investissement	-42 419.11 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)	-28 000.00 €
Besoin de financement F	=D+E -70 419.11 €
AFFECTATION = C	=G+H 162 369.84 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F	70 419.11 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	91 950.73 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)	0.00 €

(1) Indiquer l'origine : emprunt : _____, subvention : _____ ou autofinancement : _____

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(3) Joindre les documents prévus par l'instruction M14 (Vol. I, Tome II, Titre 3, Chapitre 5, § 4).

(4) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise en compte après le vote du compte administratif.

(5) En ce cas, il n'y a pas d'affectation

Certifié exécutoire par , Maire, compte tenu de la transmission, le et de la publication le .

28/02/2020

A. le. Buffignécourt le 28/02/20



Nombre de conseillers

-en exercice	9
-présents	5
-votants	5
-absents	4
-exclus	0

Envoyé en préfecture le 06/03/2020

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le 06/03/20

Bessey
Levry

EXTRAIT DU REGISTRE DES
MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT

Séance du 28/02/2020

L'an deux mille vingt le 28 février à 18 heures 00

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Le Maire DUCHET Christel.

Date de convocation :
24/02/2020

Date d'affichage :
06/03/2020

PRESENTS : DUCHET C, HECHT C, SAUTER C, VAN ARKEL A, PETRIGNET S

ABSENTS EXCUSES: GUYOT F, PISTINER I

ABSENTS NON EXCUSES: PERRIN H, BOULET JP

OBJET :
Taxe traitement eaux usées 2020

Mme HECHT Chantal a été nommée secrétaire

Rappel la période de facturation que ce soit pour la part fixe ou la consommation en m3 portera sur la période du 01/06/N-1 au 31/05/N

Les tarifs seront les suivants :

- Part fixe par habitation au prorata des mois de présence : 15€ l'année
- Prix au m3 : 0.35€
- Tout compteur ne pouvant être relevé se verra appliqué un forfait de 100m3.

Cette taxe ne comprend pas la redevance pour modernisation des réseaux d'eau demandée par l'Agence de l'Eau (0,15€/m3).

Celle-ci sera donc ajoutée à la facturation

Voté avec : 5 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Sceau de la Mairie
Le Maire



Pour extrait conforme :